

## Diplôme d'université Postmaster « Expertise internationale – Villes en développement » 1/5

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Institut Français d'Urbanisme



## Diplôme d'université Postmaster « Expertise internationale – Villes en développement » (EIVD)

### Admissions 2012

*La formation s'adresse à une quinzaine d'étudiants ou de praticiens provenant des sciences humaines et sociales, de l'architecture ou de l'ingénierie et désireux de se former à l'intervention directe sur le terrain dans les villes du Sud.*

#### Contexte de l'offre de formation

La population des villes des pays en développement, multipliée par 4 entre 1970 et 2010, atteint 2,5 milliards de personnes et selon les Nations unies, elle devrait encore doubler d'ici 2050. Cette croissance pose de nombreux défis :

- en termes d'inégalités croissantes entre villes, entre celles-ci et leur région (la mondialisation s'y est accompagnée d'une forte polarisation, avec 30 mégapoles de plus de huit millions d'habitants), et à l'intérieur des villes (1/3 de la population vit dans des bidonvilles, tandis qu'une classe moyenne émergente bénéficie du développement de la consommation et de la démocratie) ;
- en termes environnementaux, à l'échelle globale (empreinte écologique) mais aussi à l'échelle locale (ce sont les plus pauvres qui pâtissent des plus gros risques) ;
- en termes économiques et de production de richesses, d'augmentation des revenus et d'offre d'emplois ;
- en termes politiques : quelle gouvernance ? Quels mécanismes de coopération formels et informels, locaux et internationaux ? Quelles innovations dans l'élaboration de stratégies urbaines et de projets de ville ?

*Ceci crée des problématiques particulières en termes de gestion urbaine dans un contexte d'instabilité, d'informalité, de faiblesse relative de l'état de droit et de l'action publique locale, et de complexité du jeu d'acteurs.*

#### Objectifs de la formation :

- Introduction générale aux dynamiques urbaines dans les pays en développement (autrement dit « du Sud »), aux systèmes d'acteurs et aux stratégies et aux modalités d'action dans ce contexte.
- Analyse de ces dynamiques, avec des orientations pour l'action partagées par l'équipe pédagogique autour de trois dimensions clé : la ville inclusive, la ville productive, la ville durable.
- La formation a un objectif professionnalisant.
- Compétences visées :
  - Compréhension du contexte d'intervention dans les villes du Sud

## **Diplôme d'université Postmaster « Expertise internationale – Villes en développement » 2/5**

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Institut Français d'Urbanisme

- Connaissance des acteurs et des institutions de la coopération française et internationale
  - Maîtrise des outils et des instruments de l'action par projets dans ces contextes
  - Elaboration de diagnostics urbains, de diagnostics de politiques publiques : production d'études pré-opérationnelles ; montage technique, institutionnel et financier de projets ; suivi, évaluation d'opérations
- Perspectives professionnelles : ONG, coopération décentralisée, opérateurs publics de coopération, organisations internationales, bureaux d'étude.

**Public concerné : titulaires d'un diplôme Bac + 5 en SHS (Master en urbanisme, géographie, économie, droit, sociologie, sciences politiques, coopération internationale, etc.), architectes, ingénieurs**

- Étudiants admis en formation initiale
- Praticiens admis en formation continue : organismes HLM, CAUE, PACT-ARIM, Agences d'urbanisme, collectivités territoriales, etc.

**Tarifs en formation continue :**

- Entreprises : 5 000 € (pris en charge par l'employeur)
- Individuels : 2 500 €
- Demandeurs d'emploi : 1 250 €

**Tarifs étudiants :** droits d'inscription identiques à ceux d'un master définis chaque année par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### **Organisation générale et localisation de la formation**

A) Un ensemble de cours : 225 heures au total au 1er semestre, à l'Institut Français d'Urbanisme

B) Un stage obligatoire dans un pays en développement de 4 à 6 mois précédé d'un atelier de préparation (30h) et donnant lieu au retour des stages à un séminaire collectif de valorisation des acquis (15h)

C) Préparation, rédaction et soutenance d'un mémoire (qui peut aussi prendre la forme d'un projet ou d'une étude) s'appuyant sur le stage réalisé et encadré par un membre de l'équipe pédagogique.

*Tous les éléments de la formation sont obligatoires et impliquent la présence et l'assiduité.*

### **Calendrier de la formation**

- De novembre à février-mars : 225 h de cours (sur 12 semaines, soit 18 à 19h de cours par semaine) et 30h d'atelier de préparation au stage (sur 10 semaines, soit 3h par semaine)
- De mars à octobre :
  - Stage obligatoire dans une ville du sud, de 4 mois à 6 mois
  - Séminaire de valorisation des stages (septembre, sur 1 semaine)
  - Rédaction et soutenance du mémoire (septembre – octobre)

### **Contacts :**

Secrétariat du diplôme : Mme Elsa Candia ([elsa.candia@univ-mlv.fr](mailto:elsa.candia@univ-mlv.fr))

Responsable pédagogique : Prof. Jérôme MONNET ([jerome.monnet@univ-paris-est.fr](mailto:jerome.monnet@univ-paris-est.fr))

**Programme d'enseignement 2011-2012 (\*susceptible de changements en 2012-2013)**

**A) Cours**

**A1. Dynamiques urbaines des pays en développement :**

- ✦ *Sociétés urbaines et systèmes d'acteurs (30h) ; Armelle Choplin (IFU/ACP) et Agnès Deboulet (ENSA Paris-La Villette).* Gouvernance, rôle des Etats, participation de la société civile, décentralisation, rôle des acteurs privés. La ville, productrice de 'cultures spécifiques'. Conflits et articulations. Constantes et particularités selon les principales aires géographiques (Asie, Am. Latine, Afrique, Méditerranée).
- ✦ *Economie urbaine (30h) ; Jean-Fabien Steck et Alain Dubresson (Université Paris-Ouest Nanterre).* Bases économiques du développement local urbain. Place des villes dans les visions dominantes du développement. Les villes du Sud dans la mondialisation/globalisation. Logiques économiques et production des espaces urbains. Urbanisation/industrialisation. Formel/Informel. Economie populaire urbaine.
- ✦ *Villes et environnement (30h) ; Pierre-Arnaud Barthel (IFU/LATTS).* Nouvelles spatialités et évolution des formes urbaines (échelle globale et intra-urbaine). Les villes dans leur environnement, les relations ville/campagne : accès aux ressources (eau, énergie), concurrence dans l'usage des sols, filières d'approvisionnement des marchés. Environnement urbain : accès à l'eau, à l'assainissement, gestion des déchets, qualité de l'air, espaces verts. Les villes confrontées aux risques environnementaux (sismiques, climatiques, hydriques, etc.).
- ✦ *Territoires de l'action\* (21h) ; Jérôme Monnet\* (IFU/Lab'Urba).* La ville est un système de territoires. Approche des interventions urbaines par les territorialités des acteurs, leurs modes de territorialisation et les territoires qu'ils produisent par leurs actions.
- ✦ *Politiques sectorielles (30h) ; Sylvie Jaglin (IFU/LATTS).* Comprendre les principales modalités de l'action sectorielle dans les villes du Sud : planification et production de l'espace bâti (politiques foncières et de logement) ; production et gestion des services et équipements

**A2. Acteurs et institutions de la coopération au développement urbain (30h) ; Serge Allou\* (IFU/GRET).**

Histoire et évolution des dispositifs et des stratégies d'intervention. Présentation des principaux acteurs et institutions actifs aujourd'hui dans le domaine (stratégies et modalités d'intervention). Acteurs publics multilatéraux, rôle des ONG, des collectivités locales. Exemples d'actions et de projets. Le cas français.

**A3. Outils et instruments**

- ✦ *Ingénierie de projets (18h) ; Daniel Neu (GRET).* Montage institutionnel et financier de projets. Cycle du projet, cadre logique, construction de plans de financement. Système de suivi-évaluation. Evaluation ex post
- ✦ *Techniques d'enquête (18h).* La collecte d'information dans des contextes pauvres en institutions (statistiques, d'observation, etc.). Entretiens qualitatifs. Enquêtes quantitatives
- ✦ *Gestion de l'information urbaine (18h) ; Jean-François Cuenot (CNRS/PRODIG).* Initiation aux systèmes d'informations géographiques. Initiation aux logiciels dédiés (Mapinfo, ArcGis).

**B) Encadrement du stage**

**B1. Atelier de préparation au stage (30h) ; Serge Allou\*, Hélène DangVu\***

Objectif : préparer les étudiants au travail de terrain. Atelier d'encadrement méthodologique, organisé en deux temps successifs, ponctués chacun par un rendu écrit et oral : Dynamiques

## **Diplôme d'université Postmaster « Expertise internationale – Villes en développement » 4/5**

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Institut Français d'Urbanisme

urbaines dans le pays d'accueil (contexte et acteurs) ; approfondissement du secteur thématique d'intervention (analyse de projets, programmes et politiques développés sur ce thème dans les PED)

### **B2. Stage obligatoire de 4 à 6 mois (début au plus tôt en mars, fin au plus tard en août)**

Objectif : apprentissage de la conduite d'un projet sur le terrain et de la coordination entre les acteurs locaux et la coopération internationale, dans les domaines de l'urbanisme et de l'intervention urbaine. Le stage a lieu obligatoirement dans une ville du sud, dans le cadre d'un organisme local ou international qui désigne le tuteur accompagnant le stagiaire dans sa mission, en lien avec l'enseignant directeur du mémoire.

### **B3. Séminaire de valorisation des stages (15 h) ; Serge Allou\***

Objectif : Croiser les expériences de stage. Echanger sur quelques thèmes structurants transversaux. En tirer des enseignements pratiques pour l'action. Modalités : Le séminaire rassemble les étudiants sur une semaine pleine. Quatre ou cinq thèmes préalablement identifiés par l'enseignant sur la base des différents stages réalisés donnent lieu à un travail préparatoire, à l'animation de sessions d'échanges d'en moyenne 3 heures puis au rapportage des débats par les étudiants eux-mêmes organisés en sous groupes sur chacun des thèmes.

## **C) Mémoire**

Le mémoire, d'une taille de 50 à 70 pages, est réalisé sur une problématique en rapport avec le stage. Il peut s'agir d'un bilan critique du projet réalisé au cours du stage réinterprété à la lumière d'une problématique plus générale qui intéresse l'étudiant, d'un approfondissement opérationnel (technique, institutionnel et financier) du projet réalisé au cours du stage, d'une étude (de diagnostic, pré-opérationnelle, etc.).

Les éléments rassemblés lors de l'atelier de préparation au stage constituent une première base de travail.

Le directeur de mémoire, un enseignant de l'équipe pédagogique du diplôme, est identifié au moment du choix du stage. Le directeur de mémoire encadre l'étudiant à distance pendant la réalisation de son stage et l'accompagne en particulier dans son travail de problématisation et/ou d'approfondissement progressif.

Le mémoire est soutenu devant un jury composé du directeur de mémoire, d'un praticien (idéalement représentant la structure d'accueil en stage) et d'un enseignant de l'équipe pédagogique (ou d'un autre enseignant de l'Ifu ou de l'Université).

### **Modalités de contrôle des connaissances**

A) Chacun des cours donne lieu à un contrôle spécifique des connaissances acquises (examen sur table ou préparation et exposé d'un travail personnel). Une note supérieure ou égale à 10/20 est exigée pour chacun des cours. Une note inférieure à 10/20 donne lieu à un examen de rattrapage. Il n'y a pas de compensation entre les cours. La moyenne des notes obtenues dans les cours compte pour 35 % dans la moyenne finale.

B) L'atelier de préparation au stage donne lieu à deux travaux personnels notés. Le séminaire de valorisation des stages donne lui aussi lieu à une note pour chaque étudiant. La moyenne de ces trois notes doit être supérieure ou égale à 10/20. Une note inférieure à 10/20 conduit à un travail personnel complémentaire de rattrapage. La note obtenue compte pour 30% dans la moyenne finale.

C) Le mémoire ne peut être soutenu qu'après accord du directeur de mémoire. Il est noté par le jury de soutenance. La note obtenue compte pour 35% dans la moyenne finale de l'étudiant.

La moyenne finale de l'étudiant lui ouvre droit à une mention : assez bien (10 à 13), bien (13 à 15), très bien (16 à 20).

## Diplôme d'université Postmaster « Expertise internationale – Villes en développement » 5/5

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Institut Français d'Urbanisme

### **Procédure et calendrier d'admission 2012** **(2<sup>ème</sup> session)**

*L'admission est prononcée par un jury constitué d'enseignants du diplôme, après examen des dossiers de candidature et, éventuellement, entretien avec les candidats.*

#### **Dossier de candidature (comportant obligatoirement les pièces en gras) :**

- ✦ une **lettre** explicitant votre parcours et vos expériences (en particulier à l'international), vos motivations pour le travail en coopération dans les villes du sud, vos raisons de suivre le D.U. EIVD, vos perspectives pour le stage et pour vos orientations professionnelles futures
- ✦ un **curriculum vitae détaillé**, comportant clairement les coordonnées permettant de vous joindre par voie postale, téléphonique et électronique
- ✦ une **copie du diplôme vous permettant de postuler au postmaster** (master, diplôme d'architecte ou d'ingénieur)
- ✦ les éléments du dossier en langue étrangère doivent être traduits en français et certifiés conformes aux originaux
- ✦ une très bonne maîtrise écrite et orale du français est un impératif pédagogique ; les candidats non formés dans un système francophone doivent fournir un certificat de maîtrise de la langue française équivalent à celui exigé pour un master.
- ✦ Vous pouvez ajouter tout élément utile à l'appréciation de votre candidature : lettres de recommandation, rapports ou mémoires, publications, etc.
- ✦ Si vous souhaitez que votre dossier vous soit retourné après la procédure d'admission, joindre une enveloppe à votre adresse et correctement affranchie

#### **Les dossiers doivent être soumis sous forme imprimée expédiée à l'adresse suivante :**

*Candidature 2012 au postmaster EIVD*  
*à l'attention de Mme Candia, Institut Français d'Urbanisme*  
*Université Paris-Est Marne-la-Vallée*  
*5 boulevard Descartes, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2*  
*France*

#### **Calendrier prévisionnel de la 2<sup>ème</sup> session de la procédure d'admission :**

- 01 septembre 2012 : date-limite d'expédition des dossiers (cachet de la poste faisant foi)
- 07-10 septembre 2012 : information aux candidats (admis sur dossier ; convoqué pour entretien ; refusé)
- du 17 au 21 septembre 2012 : organisation des entretiens en concertation avec les candidats
- 24-28 septembre 2012 : résultats définitifs

Marne-la-Vallée, le 30 mai 2012

J.Monnet, responsable du postmaster EIVD